



Communiqué de presse
18 décembre 2018

Analyse du Cnajep du Projet de Loi de Finances 2018

Un budget *augmenté* qui ne répond pas à l'urgence des besoins associatifs.

Le Cnajep, après [une analyse technique et politique du projet de loi de finances](#) débattue sur le programme 163 « jeunesse et vie associative », interroge l'ambition du Gouvernement dans sa capacité à soutenir la créativité et l'engagement des associations de jeunesse et d'éducation populaire qui au quotidien inventent avec les citoyen.es et notamment les jeunes des solutions aux défis actuels.

En effet, cette année encore, nous constatons le choix de l'Etat de concentrer ses modestes moyens sur des programmes et dispositifs qu'il gère en direct (service civique et offices). Une légère hausse qui est due également à la réaffectation de la moitié de la réserve parlementaire (25 millions d'euros) qui au vu de la multitude et de la diversité des dossiers déposés sont loin de pouvoir soutenir la vie associative, ni compenser la perte des contrats aidés.

Le contexte est marqué par l'absence d'un cap clair en termes de politique jeunesse hormis le Service National Universel obligatoire. La nomination d'un secrétaire d'État auprès de Jean-Michel BLANQUER chargé des questions de jeunesse et de vie associative pourrait constituer un signal intéressant si dans le même temps, l'État n'était pas en train de réorganiser ses missions dans les territoires en allégeant celles de la Jeunesse et de la Vie associative. Quant à l'éducation populaire, elle est la grande absente de ce Gouvernement ...

Le contexte est également celui des récentes annonces, le 29 novembre 2018, de Gabriel ATTAL, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale qui présentait le plan d'action pour le développement de la vie associative (en réponse au rapport remis par Le Mouvement associatif au Premier Ministre le 8 juin dernier). Pour le Cnajep, même si les mesures annoncées ont été travaillées dans le cadre de la concertation avec les associations, le compte n'y est pas. Les propositions se caractérisent surtout par l'ouverture de travaux à venir et l'absence de moyens puisqu'aucune mesure budgétaire nouvelle n'est prévue pour 2019.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire acteurs majeurs de la vie collective créent du lien social, ouvrent des espaces de débat pour comprendre le monde et agir. Elles méritent un budget et des soutiens pérennes qui leur donnent les moyens de mener leur projet associatif.

Le contexte social n'exprime-t-il pas assez bien cette urgence ?

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. www.cnajep.asso.fr

Contact : Audrey Baudeau – Tel : 01 40 21 14 21 - 06 77 14 75 96
cnajep@cnajep.asso.fr